

Formation Spécialisée face aux risques nucléaires, radiologiques et chimiques (NRC)

Public cible

- Professionnels de santé et personnels des établissements de santé chargés d'accueillir et /ou de prendre en charge des victimes potentiellement contaminées. Professionnels de santé et personnels des SAMU/SMUR, SAU et autres structures de soins des établissements de santé, chargés d'assurer la prise en charge des patients victimes d'agents NRC
 - Professionnels de santé et personnels des établissements de santé participant à la mise en œuvre d'une unité de décontamination approfondie hospitalière
- Le contenu du module est adapté en fonction de la profession des participants et de leur mode d'exercice professionnel.

AFGSU SSE module :

« Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs nucléaire, radiologique, chimique(NRC)»

« Décontamination hospitalière approfondie »

« Prise en charge des patients victimes d'agents nucléaires, radiologiques et chimiques »

■ Contenu :

Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'AFGSU : Annexe 7, 8 et 9

Objectifs pédagogiques

- Assurer l'accueil et la prise en charge de victimes potentiellement contaminées pour lesquelles il est nécessaire de revêtir un équipement de protection individuelle (EPI)
- Caractériser les risques d'intoxication liés aux contaminations NRC pour les victimes et les personnels
- Mettre en œuvre les procédures de décontamination d'urgence
- Identifier et maîtriser l'utilisation des équipements de protection individuels et collectifs en fonction des différents risques et des capacités de décontamination de l'établissement de santé
- Comprendre les règles pour éviter les transferts de contamination NRC
- Connaître les contraintes logistiques et physiologiques liées au port des différents EPI NRC
- Connaître les principes et les indications de la décontamination approfondie
- Identifier et comprendre les différentes phases d'une décontamination approfondie, les moyens nécessaires à sa réalisation, les fonctions et tâches des personnels soignants et logistiques
- Savoir mettre en œuvre une unité de décontamination hospitalière fixe et/ou mobile pour assurer la décontamination approfondie des victimes (activation, moyens de communication, supervision, etc.)
- Savoir intervenir en cas de malaise d'un personnel pendant la décontamination
- Organiser la rotation et la décontamination des personnels et assurer leur traçabilité
- Connaître les modalités d'élimination et/ou de décontamination des objets ou déchets potentiellement contaminés
- Identifier un risque NRC dès la régulation médicale ou à l'accueil des urgences à partir des éléments de contexte, des moyens de détection et recueil des signes cliniques
- Connaître les principes de prise en charge des patients en pré hospitalier, en intra hospitalier et de traitement des intoxications par agents NRC
- Savoir assurer, sous EPI, le triage et la prise en charge des patients en urgence vitale tout en procédant aux mesures de décontamination (mise en condition, administration d'antidotes)
- Connaître les indications et savoir administrer les médicaments antidotes disponibles dans les PSM et les autres moyens projetables.

Formation Spécialisée face aux risques nucléaires, radiologiques et chimiques (NRC) Suite

Durée de la formation

3 journées soit 21 heures

Dates

Plusieurs sessions sont planifiées
sur l'année, veuillez nous contacter

Validité de la formation

1 an



Nous contacter :

CESU 24
80, avenue Georges
Pompidou
24000 Périgueux
cesu24@ch-perigueux.fr
Téléphone : 05.53.45.28.06

■ Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction de ses connaissances théoriques et pratiques :

- Etudes de cas
- Analyses de situations professionnelles
- Ateliers pratiques
- Supports audio-visuels et multimédias
- Mise en situation professionnelles
- Simulations procédurales

■ Evaluation de l'action

Evaluation « à chaud » de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation

■ Intervenants

Formateurs AFGSU SSE, infirmiers, médecins, référents dans ce domaine

■ Directeur médical

Dr Jean-Paul LORENDEAU

■ Coût

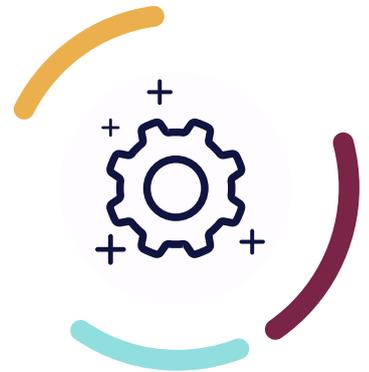
450 euros par personne
6 à 12 personnes par groupe
Une convention sera établie avec
le Centre Hospitalier de Périgueux

■ Organisation de la formation

Maximum 15 personnes par groupe
Une convention sera établie
avec le Centre Hospitalier de Périgueux
et l'ARS départementale

■ Horaires :

8h30 à 17h00 dont 1 heure de pause repas



■ Évaluation et validation des acquis :

- Présence obligatoire
- Participation active de l'apprenant
- Evaluation sommative des procédures et gestes enseignés
- Formation certificative avec délivrance de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence SSE annexe 3, 4 et 5

■ Prérequis :

Etre titulaire du module « urgences collectives et SSE » de l'AFGSU 1 ou 2 en cours de validité.